

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MULHOUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil d'Administration du 20 mars 2025

10 administrateurs présents (15 en exercice, 3 procurations, 2 excusés)

DELIBERATION N° 2025-105

**DELEGATION DE POUVOIRS DU VICE-PRESIDENT AU DIRECTEUR ET AU
CHEF DE SERVICE (ADM/5.4.1/105)**

Afin de faciliter le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale et d'accélérer le règlement des affaires courantes, en cas d'empêchement du vice-président, les décisions à prendre dans les matières déléguées peuvent être signées par la Directrice, Mme APPOLINAIRE Aubierge ou par la Cheffe de service de l'Administration de Direction, Mme STRAUB Delphine.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- adopte les délégations de pouvoirs au Directeur et au Chef de Service telles que proposées ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME

Madame le Président,



Michèle LUTZ